epss

PROJET ASSOCIATIF DE L'EPSS

2015-2022

Sommaire

I. Les fondements de l'engagement de l'EPSS 3

1.1 Un ancrage dans l'histoire 3

1.2 Un enracinement dans des valeurs 4

1.3 Une inscription dans un contexte socio-économique et politique 5

II. Axes stratégiques 2015-2022 7

2.1 Faire vivre nos valeurs 7

2.2 Mettre en œuvre une gouvernance associative 8

2.3 Se positionner en association ouverte sur son environnement 8

2.4 Développer et favoriser les partenariats 8

2.5 Capitaliser sur notre double ancrage Val d'Oise-Paris 9

2.6 Intégrer les nouvelles technologies numériques 9

III. Nos compétences 10

Conclusion 11

I. Les fondements de l'engagement de l'EPSS

1.1 Un ancrage dans l'histoire

Créée en 1913, l'EPSS est alors l'une des 4 écoles fondatrices du travail social en France. Le fondateur, le pasteur Paul DOUMERGUE, conçoit le projet novateur de former des « ouvriers » de l'action sociale en conjuguant la pratique « sur le terrain » et l'apport des sciences humaines, juridiques et médicales les plus récentes. Cette démarche se veut doublement novatrice et engagée :

- en affirmant que la question sociale mérite des réponses fondées sur l'engagement concret, les connaissances actualisées et le questionnement sur le sens,
- en construisant une démarche pédagogique qui instaure ces trois temps.

Cette démarche participera à la fondation d'une professionnalisation qui est déjà avancée dans le monde anglo-saxon.

L'Ecole est à cette période une partie d'un ensemble, « Foi et Vie », qui tente d'articuler le message chrétien et l'engagement social avec la construction des savoirs et la formation des professionnels. Elle participe ainsi à l'élaboration de savoirs et de pratiques novateurs en action sociale précédant, inspirant et accompagnant les politiques publiques qui se mettront progressivement en place.

Même si aujourd'hui n'existent plus de relations institutionnelles entre les églises protestantes et l'EPSS, l'héritage et l'enracinement protestants n'en restent pas moins toujours opérants, dans les fondements philosophiques et sociaux de la pensée et de la culture issus de la Réforme. Celle-ci, surtout en France, s'est caractérisée par la critique des formes instituées de la vie ecclésiale et politique. Ces « protestations » ont été de pair avec le développement des idées de Descartes, qui a tendu à séparer le domaine de la foi du domaine de la raison, ouvrant ainsi la voie à la pensée scientifique et plus globalement à la « modernité[1] ». Autrement dit, on peut relever à l'EPSS une continuité historique forte avec ses origines au moins dans deux domaines : le domaine philosophique dominé par les références marquées à Ricœur et Lévinas (l'engagement, la responsabilité, la liberté de pensée et de conscience), et le domaine social avec une attention particulière aux plus vulnérables de nos concitoyens et l'affirmation d'une nécessaire solidarité.

Par ailleurs, la démarche de l'EPSS ne peut s'entendre sans référence à l'émergence de l'Etat comme acteur majeur du social et à la montée en puissance de mouvements collectifs, la « société civile », afin de ne pas laisser à l'Etat le monopole de l'intervention. Ceci s'inscrit dans une nouvelle façon de penser la question sociale qui a pour toile de fond les mouvements politiques et sociaux qui vont traverser la fin du 19e et le début du 20e siècle.

[1] La modernité se caractérisant précisément par la référence à la raison plus qu'à la « révélation », par la recherche rationnelle de la réussite des activités humaines, et par l'importance désormais accordée à l'individu.

Dès la fin du 19e, la question sociale va se poser comme manière de régler les rapports entre les classes sociales. L'invention du social (au sens où nous l'entendons aujourd'hui) est rendue nécessaire « pour rendre gouvernable une société ayant opté pour un régime démocratique dans le cadre d'un système économique libéral[2] ».

Le 20e siècle, et en particulier sa seconde moitié, verra se développer des politiques publiques sectorielles comme réponses aux problèmes sociaux. La professionnalisation des acteurs va donc prendre une place croissante (multiplication des centres de formation, développement des qualifications…) ; la question de la formation ne peut donc se poser sans référence aux politiques sociales mises en œuvre. Autant que de former des professionnels compétents et expérimentés, il s'agit aussi de former des individus capables de penser les politiques sociales et de donner du sens à leur action.

1.2 Un enracinement dans des valeurs

Les membres de l'association réaffirment aujourd'hui les convictions qu'ils partagent :

- L'Ecole est un outil au service d'une conception de l'intervention sociale visant l'amélioration des conditions de vie et des rapports sociaux dans le cadre d'une société plus accueillante et démocratique. En effet, la différenciation sociale croissante menace l'intégration sociale et le développement individuel.

- Les travaux en sciences sociales peuvent et doivent nourrir l'intervention sociale et éducative, et réciproquement. L'Ecole est également un lieu ressources et un lieu d'expérimentation, au service de l'éducation, de la formation, et du développement des personnes et des institutions qui partagent cette vision de l'intervention sociale qualifiée.

- La formation comme l'intervention sociale exigent de chacun l'exercice et le développement de deux libertés fondamentales : la liberté de conscience (qui a toujours été la référence des dirigeants de l'EPSS) et la liberté de pensée comme creuset où se forme l'esprit critique qui conduit au respect de l'autre. Cette double exigence définit pour eux le cadre laïque de leur action.

- La laïcité est réaffirmée comme une valeur fondamentale de l'EPSS. Ainsi les convictions religieuses relèvent-elles du domaine de la conscience individuelle et de la liberté d'opinion. Mais des tensions peuvent apparaître entre ces deux pôles que sont la neutralité de l'État laïque et la liberté de conscience, notamment dans son expression religieuse. Or, le cœur du concept de laïcité vise à permettre le « vivre ensemble » dans la sphère publique. Nous voulons en conséquence défendre la laïcité comme facteur du vivre ensemble, grâce à l'égalité des droits et à la liberté de conscience, dans une société de plus en plus diverse (y compris dans ses composantes religieuses) et face à la montée de fondamentalismes et

[2] Marie-Thérèse Join-Lambert : Politiques Sociales, Presses de la Fondation des Sciences Politiques, DALLOZ, 1994.

de courants sectaires qui utilisent le religieux à des fins politiques de déstabilisation des démocraties. La laïcité doit être une des caractéristiques de la posture professionnelle des intervenants du travail social : ils doivent plus qu'auparavant être très informés du fait religieux (sociologie et histoire des religions), affirmer et réaffirmer, dans le respect des croyances de leurs interlocuteurs, le respect de la « laïcité comme règle du jeu politique et juridique » (J. Baubérot), condition nécessaire du vivre ensemble dans une société multiculturelle, s'abstenir de tout prosélytisme religieux et politique.

La responsabilité[3] au sens de la responsabilité de soi-même et d'autrui est constitutive de la dignité des personnes. Les conditions de son exercice, individuel ou collectif, doivent s'offrir à tous, quel que soit le degré d'autonomie, d'handicap ou d'inadaptation.

1.3 Une inscription dans un contexte socio-économique et politique

En 2014, la construction d'interventions sociales pertinentes, en adéquation avec les valeurs de l'EPSS (ouverture, responsabilité, laïcité, développement des capacités d'autonomie et de liberté des personnes…) nécessite des réponses au moins aussi novatrices et engagées qu'au début du 20e siècle et encore plus qualifiées qu'au début des années 2000, pour les raisons suivantes :

- Les sociétés européennes, dont la France, sont de plus en plus confrontées à la mondialisation des échanges économiques, financiers, et des flux migratoires qui ont des conséquences sociales importantes : sur la nature et les évolutions du travail, sur l'emploi (chômage structurel, développement de l'emploi précaire, etc.), sur les territoires (territoires de relégation, d'exclusion, territoires ruraux en proie à la désertification des services…) et sur les populations.

- Dans ce monde nouveau, marqué par la concurrence entre Etats (y compris européens), à la recherche du « moins disant » fiscal et social, on assiste en France, comme ailleurs, à une réduction des financements publics, à des remises en cause du pacte social construit au lendemain de la 2e guerre mondiale, fondé sur un haut niveau de protection sociale et sur un Etat régulateur et redistributeur, en capacité de négocier un consensus entre groupes sociaux à partir d'un projet commun sur la base des frontières d'un Etat-Nation.

- Au sein de la société, des changements rapides sont intervenus dans les rapports entre générations, genres, groupes sociaux, mais aussi entre territoires…, évolutions qui déstabilisent les individus, brouillent les repères, appellent de nouveaux équilibres.

Face à ces mutations profondes, l'on assiste à la montée de l'individualisme, à la tentation du repli, du rejet, à la méconnaissance de l'autre (repli dans la sphère privée, familiale, dans son quartier, dans l'entre soi, dans sa communauté…), à la montée des peurs dont celle de l'étranger, et inversement à la progression des intégrismes tant religieux que politiques, mais aussi à un déficit de capacités

[3] Cf. Ricoeur et Levinas.

des élites intellectuelles et politiques à penser stratégiquement les nouveaux enjeux et à redéfinir les conditions et chemins d'un progrès social et humain : sous l'influence du courant économique néo-libéral venu d'outre Atlantique, l'idée de progrès social, la légitimité des politiques publiques à promouvoir la réduction des inégalités sociales, seraient à ranger du côté des archaïsmes et de plus en plus le mot « réforme » accompagne la diminution des droits (prestations sociales, familiales, retraite, etc.).

Pourtant, dans ce paysage social « dépressif », une multitude d'acteurs sociaux inventent individuellement et collectivement de nouveaux modes d'actions, créent des réseaux de personnes, des collectifs inter-associatifs qui sont porteurs de nouvelles solidarités, d'innovations sociales, d'initiatives solidaires économiques, sociales, éducatives, citoyennes…

Le champ du travail social, des professions sociales, est au croisement de ces tectoniques ; aux manettes dans la mise en œuvre de dispositifs sociaux multiples et cloisonnés, les travailleurs sociaux sont sommés de dépasser le modèle de l'assistance pour accompagner individuellement des personnes de plus en plus précaires vers une insertion sociale et un projet de vie, mais ils sont également confrontés à la massification du renoncement et du non-accès aux droits, ainsi que de plus en plus interrogés dans leur efficacité, leurs modèles d'action, par les politiques et les responsables locaux des politiques sociales décentralisées. L'heure est, dans ce domaine aussi, à la refondation et sans doute à des logiques de regroupement des acteurs.

Face à ces mutations économiques, sociales, politiques, à la perte de sens ressentie par de nombreux acteurs sociaux, de nouveaux enjeux collectifs émergent et plus que jamais la légitimité d'une intervention sociale engagée et innovante doit s'affirmer ainsi que la nécessité de formations sociales d'excellence, permettant des parcours de promotion sociale, accessibles tout au long de la vie et visant le développement des compétences individuelles et sociales et des capacités d'autonomie et de liberté des personnes.

II. Axes strategiques 2015-2022

Forts de notre histoire et de nos convictions, impliqués dans le contexte socio-économique, nous voulons développer l'action de l'école, raison d'être de l'association, autour des axes stratégiques suivants :

2.1 Faire vivre nos valeurs

Et en particulier considérer que chaque personne est en croissance tout au long de sa vie. Ainsi, voulons-nous :

- **Assurer la qualification initiale et permanente des personnels de l'Ecole,** en apportant des réponses aux enjeux actuels de la laïcité, mais aussi en développant la capacité d'analyse des pratiques professionnelles.

- **Pratiquer un management moderne et participatif** centré sur la coopération entre les fonctions au sein de l'organisation et sur la reconnaissance des responsabilités propres, en fonction et dans le respect de la place et de la fonction de chacun.

- **Offrir un parcours tout au long de la vie,** avec individualisation des parcours de formation du niveau V au niveau I, avec une attention particulière portée aux niveaux V et IV en termes d'accompagnement.

- **Donner un sens fort à la finalité du travail social** par la réflexion sur la diversité des publics visés (« invisibles », jeunes de banlieue, immigrés…).

- **Développer des prestations / expertises supplémentaires** telles que :

  - *L'évaluation des pratiques professionnelles,*
  - *La formation à la gestion pratique de la laïcité dans le travail social au quotidien (formation à ouvrir plus largement aux professionnels publics et privés confrontés à ce sujet). Mise en œuvre d'un enseignement sur le fait religieux.*
  - *…etc.*

2.2 Mettre en oeuvre une gouvernance associative respectueuse des fonctions, des missions et des competences des differents acteurs :

- **des administrateurs engagés** dans la vie publique et sociale garant du respect du projet associatif et soutien des professionnels ;

- **des professionnels garants du projet pédagogique**, visant à faire de l'Ecole un pôle d'excellence attractif par :
  - *une montée des compétences,*
  - *le développement de la recherche,*
  - *la mobilisation sur une vision sociétale et laïque,*
  - *le renforcement de la double approche pédagogique alliant théorie et pratique.*

- des étudiants, stagiaires et apprentis venus chercher la formation la plus adaptée à leurs projets personnels et professionnels.

2.3 Se positionner en association ouverte sur son environnement

S'inscrivant dans les débats publics pour être force d'entraînement et de propositions.

Il s'agit non seulement de permettre l'instauration d'espaces de débats raisonnés mais aussi :

- D'ouvrir l'association aux parties prenantes.

- De mettre en avant l'originalité du projet.

- De proposer des espaces d'échanges d'informations, de recherche et de pratiques professionnelles ouverts aux acteurs notamment européens de l'action sociale.

- D'accompagner les étudiants et les formateurs dans des cursus internationaux, notamment Erasmus.

2.4 Développer et favoriser les partenariats

Pour accompagner les mutations des métiers du social.

- C'est pourquoi nous avons engagé un travail avec notre environnement par l'adhésion à la plateforme régionale d'Ile de France de l'UNAFORIS et sommes la seule école adhérente à la COMUE Paris-Seine.

- Nous avons aussi initié un travail de mutualisation avec d'autres écoles (ETSUP, Montrouge,…) sur 4 objets de travail commun : communication, international, appels d'offre, formation continue.

- Une vigilance particulière sera apportée à ce que les partenariats se construisent dans une complémentarité réciproque et non dans la concurrence, au bénéfice de chacun des acteurs.

2.5 Capitaliser sur notre double ancrage Val d'Oise-Paris

Pour :

- **Développer notre ouverture à l'environnement** en faisant de l'école une plateforme de formation et de communication, centrée sur :
  - *Les innovations sociales et pédagogiques,*
  - *La recherche axée sur le travail social,*
  - *La mise en place d'un réseau d'anciens,*
  - *La certification qualité en travail social,*
  - *…etc.*

- **Définir un projet spécifique pour nos locaux à Paris.**

2.6 Intégrer les nouvelles technologies numériques

- **Analyser leurs apports** sur notre organisation et la démarche pédagogique, c'est-à-dire :
  - *L'enseignement à distance et éclaté,*
  - *Le travail en réseau*
  - *…etc.*

- **Mesurer leurs contraintes** et être vigilants

III. Nos competences

Nous développerons l'action de l'Association et de l'école à partir des principes d'actions et axes stratégiques énoncés, en nous appuyant sur nos compétences :

- Des valeurs fortes, telles que réaffirmées plus haut, induisant une éthique et une rigueur d'action.

- La qualité des enseignements et de la formation des formateurs que nous voulons encore accentuer en termes d'articulation entre savoirs théoriques et pratiques, ce qui suppose une stratégie de recrutement et de formation continue visant l'objectif qu'à terme et dans la mesure du possible chaque formateur ait une double qualification (pratique de travail social et compétence dans une discipline universitaire), moyen permettant aux étudiants de faire des liaisons entre leurs pratiques et les savoirs.

- L'éventail de nos formations qui, notamment par les liens créés avec l'université, permet d'offrir un parcours de formation des niveaux V à I.

- Notre capacité à développer une vision pratique et citoyenne de la laïcité, partie intégrante de la formation des travailleurs sociaux (et au-delà de professionnels de services publics, notamment territoriaux, confrontés au sujet), mais aussi à contribuer aux débats de société.

- Notre capacité d'analyse des pratiques professionnelles, expertise à usage interne, mais aussi prestation destinée à tout partenaire intéressé.

- Notre approche pratique du travail social.

- Un service d'alternance spécifique, fondé sur les principes d'une alternance intégrative plus que sur ceux d'une alternance juxtapositive, permettant de mieux connaître et prendre en compte les préoccupations, particularités et attentes des terrains professionnels.

- Un accompagnement proche des étudiants, à renforcer par un pôle d'accompagnement des publics des niveaux V et IV.

- Une capacité d'innovation par un travail en réseau.

CONCLUSION

Nos principes d'action et axes stratégiques doivent se retrouver dans la gouvernance, dans l'organisation, dans les projets de formation ainsi que dans la place et le rôle réservés aux acteurs de la formation (direction générale et encadrement, équipe pédagogique, personnels administratifs ou financiers, formateurs, étudiants, partenaires…).

Plus particulièrement, ces principes d'actions doivent être déclinés dès 2015 en projet d'établissement.

Enfin, ils doivent être portés par tous les acteurs de l'association pour que celle-ci développe son activité et sa visibilité au-delà du seul outil qu'est l'école.

Le projet associatif a fait l'objet d'un séminaire de travail qui a réuni le Conseil d'administration de l'association et les membres du Comité de direction (CODIR) de l'École les 19 et 20 octobre 2014. Il a été adopté par le Conseil d'administration au cours de sa séance du 27 novembre 2014.

13 Bd de l'Hautil - 95 092 CERGY PONTOISE CEDEX

139 Bd du Montparnasse - 75 006 PARIS

Tél. : 01 30 75 62 96 - Fax : 01 30 75 62 87

epss@epss-edu.com - www.epss-edu.com